



CLASSIQUES  
GARNIER

DELÈGUE (Yves), « Deuxième partie. La “bonne foy”, enfin ? », *Montaigne et la mauvaise foi. L'écriture de la vérité*, p. 135-137

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5948-1.p.0130](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5948-1.p.0130)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1998. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## DEUXIÈME PARTIE

### LA «BONNE FOY», ENFIN?



Puisque l'art est notre nature, la conséquence va de soi: la «bonne foy» ne peut être qu'une façon de composer avec ces parts contraires et unies, amies et ennemies, de les composer entre elles. Il y a au sens précis un «art» de vivre, un «art» d'écrire aussi, qui consistent à ruser avec soi, avec le langage, pour ménager une sorte de compromis, où la mauvaise foi se trouve légitimée par l'impossibilité d'être uniement soi-même. La «bonne foy» réside tout entière dans l'habileté avec laquelle nous dirigeons nos actes aussi bien que nos paroles. C'est cette double tentative qu'il nous reste à parcourir.